

BARTENHEIM

BLOTZHEIM

BUSCHWILLER

HEGENHEIM

HESINGUE

HUNINGUE

KEMBS

SAINT-LOUIS

ROSENAU

VILLAGE-NEUF

Mieux ensemble

ASSAINISSEMENT

*Une eau
si précieuse*



*Communauté de
des communes*



3 frontières



Madame, Monsieur,

Vous allez découvrir le premier numéro de votre nouveau magazine intercommunal, « Mieux ensemble ». Parce que l'information est un service public, parce que vous êtes en droit d'avoir toutes les clefs pour comprendre nos choix et tout savoir de nos projets, nous nous devons de vous apporter un document accessible, diffusé de la façon la plus large possible.

Ce sera le cas de ce journal, fruit de la réflexion menée par notre commission Communication sous la présidence de Jean-Marc Deichtmann.

Vous le recevrez tous les six mois dans votre boîte aux lettres.

MIEUX
vivre ensemble
MIEUX
agir ensemble

Au fil de ses pages, vous retrouverez l'actualité de la CC3F, ses réalisations les plus récentes, les travaux à venir. Vous apprendrez à mieux connaître le fonctionnement de notre Communauté.

Nous nous attacherons également à répondre aux interrogations légitimes que peut susciter notre action.

Ainsi, dans ce premier numéro, le Dossier est consacré à la nouvelle station d'épuration de Village-Neuf. Vous découvrirez pourquoi cet équipement, l'investissement le plus important jamais réalisé par la Communauté de Communes, était nécessaire, et pourquoi nous avons fait le choix d'un projet novateur.

Enfin, nous vous apporterons toutes les informations utiles dans vos relations avec la CC3F.

Car l'intercommunalité est inscrite aujourd'hui dans votre quotidien : utilisation du réseau Distribus, recherche d'une assistante maternelle, promenade sur une piste cyclable, dépôts de déchets dans une déchetterie..., nombre de vos démarches et de vos activités sont liées à la Communauté de Communes. Il était donc indispensable de vous offrir un outil pratique pour faciliter vos contacts avec la CC3F.

Ce magazine se veut ainsi un nouveau service à votre disposition, pour avancer « mieux ensemble ».

Roland Igersheim

Président de la Communauté de Communes des Trois Frontières



La route du SIPES s'élargit

L'élargissement de la route du SIPES entre Kembs et Kembs-Loechlé se poursuit. Les travaux ont débuté fin juillet et devraient s'achever à la fin de l'année, si la météo le permet, ou au printemps prochain, offrant aux usagers une route plus sûre.

Ils concernent un tronçon de 4,1 km, avec élargissement de la chaussée de 5 à 7 m et création d'un giratoire à l'intersection avec la RD 468.

L'opération nécessite aussi l'élargissement d'un ouvrage d'art sur la piste cyclable et la reconstruction d'un ouvrage d'art sur un ruisseau. La CC3F a dû, de plus, acquérir 340 ares de terrain nécessaires pour l'emprise de 15 m de l'ouvrage.



Avec ces travaux s'achève l'aménagement de cette ancienne route EDF mené par la CC3F ces dernières années.

Leur coût s'élève à 2,4 M€, avec une aide du Département de 1,5 M€.

Il faut dire que la route du SIPES deviendra, à l'issue des travaux, une route départementale. Le Conseil général a en effet accepté de l'intégrer dans son réseau après son réaménagement par la CC3F. Elle deviendra alors la RD 56 II...

Palmrain : métamorphose pour le bâtiment nord



La CC3F a entrepris en octobre l'aménagement du bâtiment Nord de la plateforme du Palmrain. Les travaux portent sur 500 m² sur deux étages du bâtiment, avec la réalisation d'une salle de réunion de grande capacité, la mise aux normes du réseau électrique, le renforcement de l'étanchéité de la toiture, l'isolation thermique et phonique du bâtiment et l'installation d'un ascenseur. La chaufferie commune aux bâtiments nord et sud sera également renouvelée.

L'opération, d'un coût de 954 000 €, s'inscrit dans une démarche de développement durable. Elle devrait s'achever au printemps 2010.

Le bâtiment accueillera alors le Pôle transfrontalier (Infobest et ETB) ainsi qu'un bureau des douanes.



Sommaire

• Pages 3, 4, 5, 6

L'info minute

L'actualité de la CC3F en bref

• Pages 7, 8, 9, 10

Dossier

La nouvelle station d'épuration et l'assainissement

• Page 11

Projet

La future piscine de Village-Neuf sort de terre

• Pages 12,

13, 14

La CC3F et vous

Pour tout savoir du fonctionnement de la CC3F

• Pages 15, 16

La CC3F de A à Z

Toutes les informations pratiques

Le RAM : un lieu d'animation



Trait d'union et lieu d'information pour parents et assistantes maternelles, le relais assistantes maternelles (RAM) est aussi un espace de vie où les enfants, accompagnés de leur assistante maternelle, se voient proposer ateliers, rencontres et sorties. Les ateliers se déroulent les mardis et jeudis à la Maison de l'Enfance à Saint-Louis ou à la Nef de la Petite Enfance à Huningue. Au programme : éveil psychomoteur, jeux et découvertes, éveil musical. L'inscription est obligatoire.

L'année est rythmée également par des fêtes : le 2 décembre aura ainsi lieu un spectacle avec la conteuse Emmanuelle Filippi.

Les assistantes maternelles se retrouvent aussi régulièrement pour « Le coin des assistantes maternelles », qui leur permet d'échanger sur leurs expériences et leurs pratiques. Prochaine rencontre le jeudi 28 janvier 2010 à Huningue.

Contact

Relais assistantes maternelles :
antenne de Saint-Louis, Marguerite Seguin-Facchi, tél. 03 89 70 93 68 / 06 75 49 77 85 ;
antenne de Huningue, Isabelle Lucas, tél. 03 89 70 93 69 / 06 75 49 77 83.

Distribus : de nouveaux tarifs pour les jeunes

8 € et 80 € : depuis la rentrée, ce sont les prix mensuel et annuel du Distripass Junior, pour un nombre de voyages illimité, vacances scolaires comprises !

Ce nouveau Distripass remplace les anciens abonnements de 12,5 € par mois et 125 € pour l'année, ainsi que la carte scolaire, qui n'offrait qu'un aller et retour par jour, les jours de classe uniquement.

La CC3F entend ainsi faciliter la mobilité des jeunes et proposer une tarification qui soit la même pour tous les jeunes, quel que soit leur lieu de résidence.

Depuis 1994, elle maintenait la gratuité de la carte scolaire pour les élèves habitant à plus de 3 km de leur établissement là où cette gratuité existait avant la création

de Distribus, le coût étant

compensé par une subvention du Département. Avec le développement des communes et du réseau Distribus, le critère de distance n'avait plus de sens

et suscitait des frustrations. La dotation du Département restant stable, il n'était pas possible d'étendre la gratuité à tous les élèves.

C'est pourquoi la CC3F a choisi le Distripass Junior comme formule de transport unique pour les jeunes, avec une baisse de tarif de 36 %.

Contact : Distribus, tél. 03 89 69 73 65, www.distribus.com



Deux lignes supplémentaires

Depuis la rentrée, deux nouvelles lignes sont en place :

- la ligne 9 vers la zone industrielle de Huningue a été renforcée, avec 3 navettes le matin et 5 navettes le soir ;

- la ligne 12 allant de la place de l'Europe à Saint-Louis à Helsingue-Ouest et Buschwiller.

La CC3F développe ainsi son réseau de transport, qu'elle avait déjà étoffé, en 2008, avec la création de la navette reliant la gare de Saint-Louis à l'EuroAirport, en partenariat avec le Conseil Général, la CAMSA, la Région Alsace, et des ajustements sur les lignes 1 (Huningue - Blotzheim) et 2 (Village-Neuf - Buschwiller) avec des départs supplémentaires.



A la chasse aux déperditions de chaleur

Votre toiture est-elle bien isolée ? Comment réduire votre facture énergétique ? Comment limiter votre production de gaz à effet de serre ? Les réponses à ces questions vous seront données par la CC3F, grâce à la campagne de thermographie aérienne qu'elle s'apprête à lancer, en accord avec ses dix communes membres. Cet hiver, un avion équipé d'une caméra infrarouge survolera l'ensemble des zones urbanisées de notre territoire afin de repérer les déperditions thermiques des bâtiments. Les données permettront d'établir des cartes montrant le niveau de perte de chaleur pour chaque bâtiment. La CC3F et les communes pourront ainsi mettre en place des actions pour remédier à ces déperditions sur les équipements communautaires et municipaux. Les résultats seront également présentés au grand public. En même temps, la CC3F mènera des actions de sensibilisation et d'information sur la maîtrise de la consommation d'énergie, les nouveaux matériaux et techniques pour l'isolation... Vous saurez ainsi comment réduire votre consommation et... votre facture d'énergie ! A travers cette démarche en faveur de l'environnement, notre territoire s'inscrit pleinement dans le Grenelle de l'Environnement



Nouvelle jeunesse pour la piste cyclable Huningue-Kembs

Un tronçon de 5,7 km de la piste cyclable Huningue-Kembs, compris entre l'écluse 3 de Rosenau et le port de plaisance de Kembs, a été réhabilité pendant le mois d'août par la CC3F. Ces travaux, d'un coût de 120 670 €, ont été réalisés pour le compte du Département, qui remboursera à la CC3F 90 % du montant des travaux. La piste fait, en effet, partie du schéma départemental des itinéraires cyclables et son entretien est assuré par la CC3F pour le Conseil Général. Elle s'inscrit dans le réseau de 25 km de pistes cyclables géré par la Communauté de Communes.



50 044

C'est le nombre d'habitants que compte aujourd'hui la CC3F, contre 47 278 en 1999. Ce dynamisme démographique témoigne de l'attractivité de notre territoire.

Le nombre d'habitants de chacune de nos communes :

- Saint-Louis : 20 221
- Huningue : 6 471
- Kembs : 4 278
- Blotzheim : 3 753
- Village-Neuf : 3 501
- Bartenheim : 3 486
- Hégenheim : 3 001
- Hésingue : 2 372
- Rosenau : 2 000
- Buschwiller : 961.

Le saviez-vous ?

- En France, les bâtiments participent pour 43 % à l'énergie consommée et contribuent pour 22 % à l'émission de gaz à effet de serre.
- Notre pays s'est donné pour objectif de diviser par 4 la consommation énergétique totale du parc résidentiel d'ici 2050.
- En isolant le toit et les murs de votre maison, vous épargnez entre 10 et 20 % d'énergie.

Source : www.faisonsvite.fr (ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer ; ADEME-Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Découvrez ou redécouvrez le Pays de Saint-Louis Huningue

Musées, lieux de loisirs, activités, patrimoine naturel, vie culturelle : notre territoire regorge de richesses parfois peu connues de ses habitants.

Pour mieux les connaître, plongez dans le guide touristique « Le Pays de Saint-Louis Huningue ». Au fil de ses pages, vous découvrirez des idées de randonnées, à pied, à vélo, en rollers, vous saurez comment louer un bateau sans permis ou un vélo à assistance électrique, pêcher à la mouche ou encore admirer

les ouvrages hydroélectriques sur le Rhin... Vous pourrez choisir le restaurant qui vous convient ou préparer vos sorties culturelles. Ce guide, réalisé par l'Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis/Huningue et environs, édité en juin dernier à 10 000 exemplaires, est disponible en français, en allemand et en anglais. Il a été financé grâce à la taxe de séjour perçue depuis le 1er janvier 2008 sur le territoire de la CC3F. Vous le trouverez à l'Office de Tourisme et dans les mairies des communes membres de la CC3F.

Contact :
Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis/Huningue, 81 rue Vauban, 68128 Village-Neuf, tél. 03 89 70 04 49

Mél. info@alsace-cotesud.com, www.alsace-cotesud.com

Aider les communes à s'équiper

Entre 2005 et 2009, la Communauté de Communes a attribué 2,271 M€ de subventions et de fonds de concours aux communes membres. Celles-ci peuvent ainsi réaliser des projets reconnus comme prioritaires à l'échelle de notre territoire mais qui ne dépendent pas des compétences de la CC3F.

Parmi les réalisations rendues possibles :

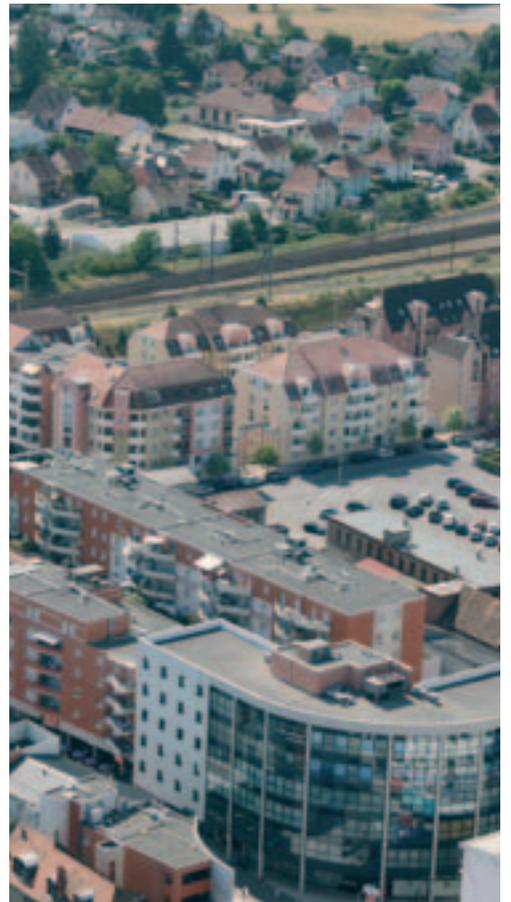
- la réhabilitation et l'extension de la maison de retraite de Saint-Louis (Résidence Blanche de Castille) et de Village-Neuf (1,2 M€);



- l'implantation de carrefours giratoires à Saint-Louis, Huningue et Kems (343 000 €) ;
- l'unité d'accueil des gens du voyage à Saint-Louis et Huningue (320 000 €);
- l'aménagement de pistes cyclables (205 000 €);
- l'achat d'un local mis à disposition du centre infirmier de Bartenheim (86 000 €) ;
- l'aménagement de parkings des gares de Bartenheim et Saint-Louis (67 000 €) ;
- l'aménagement d'arrêts de bus (50 000 €).

Le Pass-foncier, pour devenir propriétaire

La CC3F s'est engagée au côté du Conseil Général pour la mise en place du Pass-foncier. Ce dispositif national permet à des familles aux revenus modestes de devenir propriétaires en deux temps : elles paient d'abord la construction de la maison puis, lorsque le prêt principal souscrit



pour la construction est remboursé, le terrain. Elles bénéficient d'une aide des collectivités, de prêts à taux préférentiel et d'une sécurisation par le 1 % logement.

Pour en savoir plus :

Domial, agence de Colmar, CIL référent, 25 place du Capitaine-Dreyfus, CS 90024, 68025 Colmar cedex, tél. 03 89 20 79 50.

Nouvelle station d'épuration

L'innovation pour protéger notre environnement



Un procédé pionnier pour le traitement des eaux usées, du biogaz produit grâce aux boues d'épuration et valorisé en électricité et en chaleur, 1 000m² de panneaux photovoltaïques pour une énergie « verte » : la nouvelle station d'épuration de la CC3F est un équipement exemplaire en termes de développement durable.

Un choix certes dans l'air du temps, mais qui permet surtout à la Communauté de Communes de faire face aux enjeux liés à l'assainissement :

respect des normes européennes, lutte contre les mauvaises odeurs, devenir et coût de traitement des boues d'épuration... Avec cette nouvelle station, son investissement le plus important, la CC3F met l'innovation au service de notre environnement et de la qualité de vie des riverains.





L'innovation est au bout de votre robinet : depuis septembre 2008, l'eau que vous utilisez pour votre toilette ou le ménage est épurée grâce à un procédé pratiquement inédit en France. En cette fin d'année, c'est un nouveau traitement des boues d'épuration qui entre cette fois en service, marquant l'achèvement de la nouvelle station de dépollution des eaux usées de Village-Neuf.

Une station d'épuration aux normes

L'ancienne station a ainsi laissé la place à un équipement flambant neuf. Une évolution nécessaire pour répondre aux normes européennes de rejets. En service depuis 1983, l'ancienne station d'épuration ne prenait en compte ni l'azote ni le phosphore, dont le traitement est pourtant obligatoire depuis 1998.

La fin des mauvaises odeurs

La CC3F se devait donc de construire un équipement aux normes. C'était également l'occasion de mettre fin au problème des nuisances olfactives. « Pour les supprimer, il fallait couvrir les bassins pour pouvoir désodoriser l'air avant de le rejeter vers l'extérieur », explique Bruno Lusy, responsable du service Assainissement. Le procédé choisi, le R3F, rend cette couverture possible (voir « Zoom sur... »).

La CC3F a, de plus, fait le choix de construire un digesteur pour les boues issues de l'épuration. Or, les boues digérées sont moins odorantes.

Une double utilité pour les boues d'épuration

Ces boues d'épuration sont transformées en compost par un prestataire extérieur situé à Cernay. 3 000 tonnes de boues sont ainsi transportées chaque année, avec le coût et la pollution que cela implique. Le digesteur « permet de réduire le volume des boues de 30 % », poursuit Bruno Lusy. Et puis, « la digestion génère du biogaz, d'où l'idée de mettre en place une cogénération, qui permet de produire de l'électricité et de la chaleur, utilisée en partie pour chauffer le digesteur, ce qui minore la facture énergétique ».

L'électricité produite par la cogénération et les panneaux photovoltaïques installés dans la toiture sera revendue à ERDF.

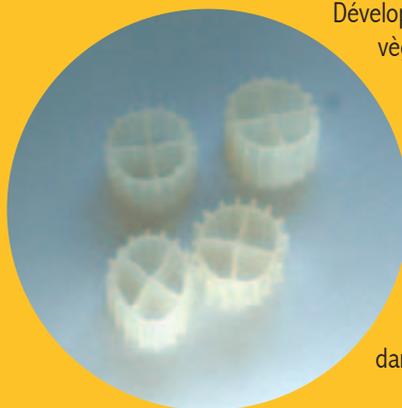


Zoom sur...

• le procédé R3F

Il consiste à introduire dans les bassins un matériau plastique de très grande surface de contact, permettant de concentrer les bactéries qui « mangent la pollution » contenue dans les eaux usées. La biomasse est en quelque sorte dopée. Cela permet d'avoir des ouvrages plus compacts qui peuvent donc être couverts. Ce procédé offre également simplicité et souplesse d'exploitation.

Développé en Norvège au début des années 1990, il équipe aujourd'hui plus de 350 stations d'épuration dans le monde.



• digesteur de boues

Il s'agit d'une cuve fermée de 5 130 m³. Les boues y sont chauffées à 37°, ce qui permet le développement de bactéries qui absorbent les matières organiques contenues dans les boues, dont le volume est ainsi réduit.

La nouvelle station d'épuration représente un investissement de 29 millions d'euros. La CC3F bénéficie de subventions :

- du Département (4,4 M€),
- de l'Agence de l'Eau (4,1 M€),
- auxquelles s'ajoutent 4,8M€ de remboursement de TVA.

Questions croisées à...

Luc Grandidier, Président de la commission Environnement de la CC3F et Bernard Tritsch, Maire de Village-Neuf

La CC3F a fait des choix ambitieux pour sa nouvelle station d'épuration. Comment ont-ils été guidés ?



Luc Grandidier : un groupe de travail a longuement réfléchi aux objectifs de la nouvelle station d'épuration : respect des normes, fin des nuisances olfactives, mais aussi possibilité de poursuivre l'exploitation de l'ancienne station pendant les travaux, intégration paysagère, dimension pédagogique... Nous avons visité des stations d'épuration et découvert le procédé R3F, utilisé notamment à Oslo depuis 15 ans, que nous avons intégré à notre cahier des charges. Le choix final s'est fait sur une liste de 300 critères, et l'un des dossiers se détachait.

Quant au voile proposé à l'origine par le concepteur pour la toiture, comme il n'était pas faisable, nous nous sommes dit : pourquoi ne pas

mettre en place des panneaux photovoltaïques, intéressants financièrement grâce au rachat par EDF de l'électricité produite ?



Bernard Tritsch : il ne faut pas oublier que la station d'épuration est limitrophe avec la réserve naturelle. Il est donc important d'avoir une station d'épuration cohérente avec notre souci de préserver cet espace.



Pour le Maire de Village-Neuf que vous êtes, cette nouvelle station résout-elle les nuisances subies par les habitants de la commune ?

Bernard Tritsch : les mauvaises odeurs étaient un problème récurrent ; pendant la canicule de 2003, par

exemple, c'était insoutenable. Il fallait rendre de la qualité de vie aux riverains et je crois qu'on a fait le bon choix. Même sans la désodorisation*, la situation n'est déjà plus comparable à ce qu'on a connu. Il y a un vrai progrès.

La nouvelle station a de plus une architecture de qualité. Tous les gens qui passent à côté me disent que c'est une réussite. C'est devenu un lieu de visite !

Comptez-vous l'ouvrir aux habitants ?

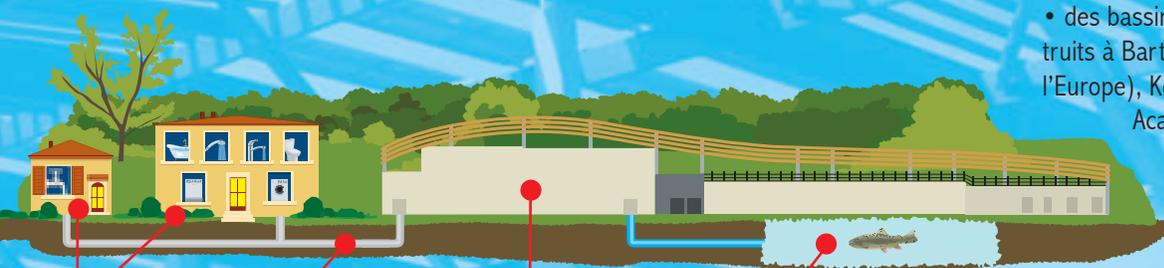
Luc Grandidier : on voulait faire de cette station d'épuration un outil de sensibilisation à l'assainissement. Il y

aura donc un parcours pédagogique pour les écoles, des portes ouvertes pour le grand public. Nous souhaitons également que les industriels puissent la visiter et se l'approprient, qu'ils connaissent mieux les difficultés que représente une station de traitement des eaux, qu'ils aient le réflexe de nous prévenir en cas de problème.
* Opérationnelle en fin d'année.



Préserver nos ressources en eau

Faire une lessive, tirer la chasse d'eau, voilà des gestes a priori anodins, mais qui nécessitent la mise en place d'une organisation complexe et coûteuse. Car nos eaux usées, il faut les collecter, les acheminer à une station d'épuration, les traiter avant de pouvoir les rejeter dans la nature. Sans l'assainissement, elles viendraient polluer nos ressources en eau et transformer nos rivières en égouts...



Les eaux usées :

- les eaux domestiques rejetées par les particuliers
- les eaux industrielles et agricoles
- les eaux de pluie.

285 km de canalisations pour collecter les eaux usées et les acheminer à la station d'épuration. S'y ajoutent des ouvrages tels que déversoirs, bassins d'orage qui stockent l'eau en cas de fortes pluies.

6 000 000 m³ d'eau traités chaque année. Capacité : 82 000 équivalents-habitants (au lieu de 70 000 pour l'ancienne station) L'épuration permet de traiter 90 à 95 % des pollutions ; d'autres substances ne sont pas encore concernées par la réglementation.

Une fois épurées, les eaux sont rejetées dans le grand canal d'Alsace.

Des investissements constants

La CC3F a réalisé de multiples travaux ces dernières années pour parfaire son réseau de collecte :

- il a été étendu sur différentes communes : de 6 200m entre 2005 et 2008 ;
- un étanchement de réseaux a été effectué à Blotzheim, Huningue et Village-Neuf pour éliminer les eaux claires parasites ;
- des bassins d'orage ont été construits à Bartenheim (carrefour de l'Europe), Kembs Loechlé (rue des Acacias, rue du Moulin).

Une étude est en cours pour l'aménagement d'un bassin de dépollution d'eaux pluviales

rue de la Roselière à Saint-Louis, afin d'améliorer la qualité du milieu récepteur, situé dans la réserve naturelle de la Petite Camargue alsacienne :

- études : 2e semestre 2009 ;
- travaux : 2e semestre 2010.

Attention à vos installations d'assainissement autonome

Si vous êtes raccordé au réseau collectif d'assainissement, n'oubliez pas de déconnecter votre fosse septique si vous en avez une. Elle peut en effet provoquer l'envoi à la station d'épuration d'eaux trop propres, qui gêneront le fonctionnement de la station (celle-ci doit recevoir des eaux où la pollution est la plus concentrée possible).

Pour tout renseignement, contactez le service Assainissement de la CC3F, au 03 89 70 22 65.

Combien ça coûte ?

Le coût de l'assainissement apparaît sur votre facture d'eau établie par Véolia Eau, qui exploite le réseau dans le cadre d'un contrat de délégation. Celle-ci est émise par la société qui exploite le réseau de distribution d'eau pour le compte des syndicats d'eau. Chaque syndicat pratique un prix de l'eau différent. Selon le syndicat auquel appartient votre commune, vous ne payez donc pas la même chose, mais l'assainissement est soumis à la même tarification sur tout le territoire de la CC3F.

Sur le prix du mètre cube d'eau du Syndicat d'eau de Saint-Louis, Huningue et environs, par exemple, 1,3431€ vont à la distribution d'eau potable, et 1,9678€ à l'assainissement (2e semestre 2009) ; ce montant inclut 0,35€HT pour l'investissement de la nouvelle station d'épuration.

La nouvelle piscine couverte est sortie de terre

Là où, il y a quelques mois encore, s'élevait l'ancienne piscine couverte vieille de 28 ans, se dresse aujourd'hui un bâtiment flambant neuf. Les travaux de gros œuvre de la nouvelle piscine sont en effet achevés. Mais pour découvrir les nouvelles installations, il vous faudra patienter encore !

Ouverture prévue en septembre 2010.



Si vous empruntez la rue de Michel-felden à Village-Neuf, vous pouvez déjà découvrir le bâtiment de la future piscine couverte. Il compte plusieurs niveaux, totalisant une surface de 4 386 m², dont 1 070 m² dédiés aux plans d'eau, au lieu de 350 m² précédemment !

Quatre bassins au lieu de deux

La nouvelle piscine vous offrira en effet quatre bassins, au lieu de deux :

- un bassin sportif (25 x 21 m, 2 à 2,5 m de profondeur), bordé de gradins de 300 places ;
- un bassin de nage (25 x 10 m, 1,3 à 2 m de profondeur) ;
- un bassin d'apprentissage (20 x 10 m, 0,70 à 1,30 m de profondeur) ;
- une pataugeoire de 60 m².

Vous y trouverez également un espace remise en forme comprenant

solarium, hammam et sauna.

Pour améliorer votre confort, l'eau des bassins sera traitée à l'ozone, un procédé qui permet de réduire de 90% le recours au chlore.

Répondre aux attentes des usagers

La Communauté de Communes entend ainsi vous offrir un établissement répondant à la diversité de vos besoins.

À la place d'une piscine arrivée à saturation, vous disposerez d'un espace de détente convivial adapté aux familles, aux activités de loisirs, un espace qui pourra également accueillir, dans les meilleures conditions, les écoles de la CC3F, ainsi que les associations sportives locales.

Vous pourrez en profiter à partir de septembre 2010, au terme de 22 mois de travaux...



Un bâtiment écologique

La nouvelle piscine fera la part belle au bois, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, où il améliorera le confort acoustique des baigneurs et des spectateurs lors des compétitions. La toiture sera en partie végétalisée permettant de protéger le revêtement et de renforcer l'isolation de façon naturelle.

100m² de panneaux solaires seront installés en toiture ; ils serviront au préchauffage de l'eau des bassins et de l'eau chaude sanitaire.

Une ouverture prolongée pour le Centre Nautique

Afin de pallier autant que possible la fermeture de l'ancienne piscine de Village-Neuf, le Centre Nautique Pierre-de-Coubertin a adapté sa période d'ouverture : il a ainsi ouvert un mois et demi plus tôt qu'à l'accoutumée et a fermé ses portes le 1er novembre, un mois et demi plus tard que d'habitude.





Déchetteries, Relais assistants maternelles, Distribus, pistes cyclables, Centre Nautique... : chaque jour, vous utilisez, parfois sans le savoir, des équipements et services mis à votre disposition par la Communauté de Communes des Trois Frontières. Les décisions de la CC3F ont une incidence sur votre vie quotidienne, mais aussi sur le développement de notre territoire. Comment sont-elles prises ? Comment la CC3F et les communes se partagent-elles les compétences ? Comment fonctionne l'intercommunalité ? Réponses...

Qui élit les conseillers communautaires ?

Ce sont les conseils municipaux des 10 communes qui désignent les délégués qui vont les représenter au sein de la CC3F. Le nombre de délégués dépend du nombre d'habitants, de la superficie et de la fiscalité de chaque commune. Ces 41 délégués (et 10 suppléants) forment le **Conseil de Communauté**.

Qui sont les délégués de votre commune à la CC3F ?

Kembs

Jean-Paul Bandinelli
Jean Juillet
Gérard Kielwasser
Jean-Paul Luttenauer
Suppléant : Suzanne Rudler

Bartenheim

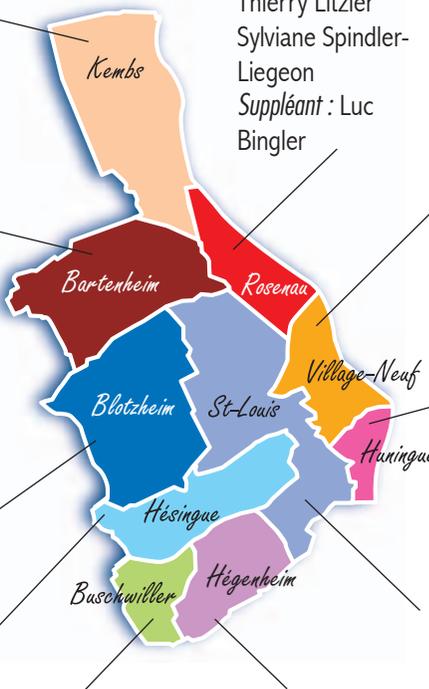
Gabriel Arnold
Jacques Ginther
Bernard Haller
Suppléant : Jeannot Schurrer

Blotzheim

Francis Carnet
Lucien Gasser
Martine Lefebvre
Jean-Paul Meyer
Suppléant : Loïc Doebelin

Hésingue

Roland Igersheim
Gaston Latscha
Suppléant : Daniel Lang



Rosenau

Thierry Litzler
Sylviane Spindler-Liegeon
Suppléant : Luc Bingler

Village-Neuf

Richard Rogowski
Gérard Soldermann
Bernard Tritsch
Josiane Wissle
Suppléant : Louis Blatz

Huningue

Denis Andolfatto
Jean-Marc Deichtmann
Luc Grandidier
Marc Grosse
René Moebel
Martin Welte
Suppléant : Christian Keiflin

Saint-Louis

Raymond Eckes
Bernard George
Alain Girny
Elisabeth Grava
Monique Kegler-Capon
Gabriel Pisoni
Daniel Schicca
Pascale Schmidiger
Bernard Schmitter
Jean Ueberschlag
Martine Zimmermann
Jean-Marie Zoelle
Suppléant : Antoine Mislin

Buschwiller

Roger Obermeyer
Christèle Willer
Suppléant : José Meyer

Hégenheim

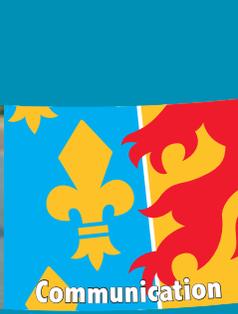
Jacques-Paul Finck
Patricia Schillinger
Suppléant : Bernard Boeglin

Comment travaillent les élus ?

*Les Commissions :
des groupes de réflexion et de travail*

Elles sont composées d'élus désignés par le Conseil de Communauté. Dans un souci d'ouverture, il ne s'agit pas seulement de délégués communautaires, mais aussi de conseillers municipaux des communes membres qui, par leurs responsabilités au sein de leur commune ou leur activité professionnelle, ont des compétences particulières dans les domaines d'action de la CC3F.

Les Commissions examinent les dossiers et donnent des avis dans leurs domaines respectifs. Il y a six commissions recouvrant les principaux champs d'action de la CC3F. Par ailleurs, deux groupes de travail chargés des énergies renouvelables et du suivi de la construction de la station d'épuration ont été créés au sein de la commission environnement.



Environnement

Président :

Alain Girny (**Saint-Louis**)
Bartenheim
Alain Heinrich
Blotzheim
Yves Maurer
Buschwiller
Christèle Willer
Hégenheim
Joseph Munch
Hésingue
Gabrielle Eichlisberger
Huningue
Rémy Longato
Martin Wélte
Kembs
Jean-Paul Bandinelli
Rosenau
Sylviane Spindler-Liegeon
Saint-Louis
Daniel Schicca
Village-Neuf
Richard Rogowski

Président :

Jean-Marie Zoelle (**Saint-Louis**)
Bartenheim
Jeannot Schurrer
Blotzheim
Martine Lefebvre
Buschwiller
Christèle Willer
Hégenheim
Bernard Boeglin
Hésingue
Gaston Latscha
Huningue
Suzanne Angsthelm
Marc Grosse
Kembs
Jean-Paul Luttenauer
Rosenau
Luc Bingler
Saint-Louis
Pascale Schmidiger
Village-Neuf
Bernard Tritsch

Tourisme

Président :

Gérard Kielwasser (**Kembs**)
Bartenheim
Isabelle Heitz
Blotzheim
Jean-Paul Meyer
Buschwiller
Roger Obermeyer
Hégenheim
Bernadette Weider
Hésingue
Daniel Lang
Huningue
Nicole Gesser-Neunlist
Jean-Luc Koch
Rosenau
Gilbert Schott
Saint-Louis
Daniel Schicca
Martine Zimmermann
Village-Neuf
Louis Blatz

Infrastructures

Président :

Jacques Ginther (**Bartenheim**)
Blotzheim
Jean-Paul Meyer
Buschwiller
Christèle Willer
Hégenheim
Jean-Marc Grienberger
Hésingue
Claude Hartmann
Huningue
Dominique Bohly
François Carl
Kembs
Jean Juillet
Rosenau
Erwin Christnacher
Saint-Louis
Bernard Schmitter
Gabriel Pisaroni
Village-Neuf
Bernard Tritsch

Président :

Jean-Marc Deichtmann (**Huningue**)
Bartenheim
Evelyne Megel
Blotzheim
Martine Lefebvre
Buschwiller
Roger Obermeyer
Hégenheim
Jacques Finck
Hésingue
Daniel Lang
Huningue
Christian Keiflin
Kembs
Suzanne Rudler
Rosenau
Sylviane Spindler-Liegeon
Saint-Louis
Daniel Schicca
Alain Girny
Village-Neuf
Josiane Wisslé

Président :
Luc Grandidier (**Huningue**)
Bartenheim
Gabriel Arnold
Blotzheim
Jean-Paul Meyer
Buschwiller
José Meyer
Hégenheim
Michel Heinemann
Hésingue
Gaston Latscha
Huningue
Clarisse Guerne
Kembs
Patricia Malparty
Rosenau
Thierry Litzler
Saint-Louis
Bernard Schmitter
Gabriel Pisaroni
Village-Neuf
Antoine Hueber

Le Bureau : il coordonne

Il est composé d'un Président assisté de 12 Vice-Présidents, désignés par le Conseil de Communauté.

Le Président est l'exécutif, chargé d'appliquer les décisions prises par le Conseil de Communauté, en s'appuyant sur les services communautaires. Il préside les séances du Conseil, dont il fixe l'ordre du jour et prépare les décisions. Il est aussi le représentant légal de la Communauté de Communes.

Le Bureau traite des missions qui lui ont été confiées par le Conseil Communautaire. Il doit d'ailleurs lui rendre compte régulièrement des travaux et actions menés à bien.

Les membres du bureau :

Président : Roland Igersheim, Maire de Hésingue
1er Vice-Président : Alain Girny, Adjoint au Maire de Saint-Louis
2e Vice-Président : Jean-Marc Deichtmann, Maire de Huningue
3e Vice-Président : Gérard Kielwasser, Maire de Kembs
4e Vice-Président : Jean-Paul Meyer, Maire de Blotzheim
5e Vice-Président : Bernard Tritsch, Maire de Village-Neuf
6e Vice-Président : Jacques Ginther, Maire de Bartenheim
7e Vice-Président : Patricia Schillinger, Sénateur-Maire de Hégenheim
8e Vice-Président : Thierry Litzler, Maire de Rosenau
9e Vice-Président : Christèle Willer, Maire de Buschwiller
10e Vice-Président : Jean-Marie Zoelle, Adjoint au Maire de Saint-Louis
11e Vice-Président : Luc Grandidier, Conseiller municipal de Huningue
12e Vice-Président : Jean Uberschlag, Député-Maire de Saint-Louis.



Le Conseil de Communauté : il décide

Composé des 41 délégués communautaires, c'est lui qui, par ses délibérations, règle les affaires communautaires, vote le budget, fixe les taux de la fiscalité communautaire, décide des grandes orientations...

Il désigne en son sein le Président et les membres du Bureau, auxquels il peut déléguer un certain nombre de ses attributions.

Assister au Conseil de Communauté

Les séances du Conseil de Communauté sont publiques, sauf s'il y a huis clos pour des raisons spécifiques. Tout citoyen peut donc y assister.

Les réunions se déroulent dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Saint-Louis. Elles ont lieu environ tous les deux mois, en janvier/février, mars/avril, juin, septembre, octobre/novembre et décembre.

Vous pouvez également consulter le compte rendu des débats et délibérations au siège de la CC3F et sur le site Internet de la Communauté de Communes.

Développement et services aux habitants

La CC3F exerce de multiples compétences. Certaines sont obligatoires, comme l'aménagement et les actions de développement économique ; d'autres sont optionnelles, choisies en fonction des besoins et souhaits des communes.

Aménagement et développement économique

- aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale, étude de circulation et plan de déplacements urbains ;
- développement économique : création et maintien de zones d'activités économiques, fonds de concours pour la réalisation d'équipements d'intérêt commun.

Environnement

- service public de la collecte et de l'élimination des déchets ménagers ;
- service public de l'assainissement : collecte et traitement des eaux usées.

Transports et tourisme

- organisation des transports urbains ;
- participation financière au fonctionnement de l'Office de Tourisme pour l'animation et la promotion touristique de notre territoire ; création et entretien de pistes cyclables ; gestion du port de plaisance de Kembs.

Santé

- financement des opérations d'investissement des maisons de retraite ;
- participation dans le capital de la société d'économie mixte (SEMDIC) de la Clinique des Trois Frontières.

Sports et petite enfance

- sports : mise à disposition de la population d'équipements sportifs complémentaires aux équipements communaux, gestion, entretien et animation de ces équipements (piscine de Village-Neuf, Cosec de Village-Neuf, Centre Nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis) ;
- relais assistantes maternelles.



La CC3F peut-elle s'occuper de tout ?

Une communauté de communes n'a pas vocation à s'occuper de tout, mais uniquement des compétences qui lui ont été confiées par ses communes membres.

Il s'agit de missions que les communes ne pourraient assumer seules (gestion d'un réseau de transport, collecte des ordures ménagères...) et d'équipements qui concernent tout un territoire (centre nautique, station d'épuration...). Sans la solidarité intercommunale, leur gestion serait plus difficile et leur poids pour le contribuable plus élevé.

Pourquoi intervient-elle dans certains domaines et pas dans d'autres ?

Certaines compétences sont le fruit de l'histoire. Le traitement des eaux usées, par exemple, était déjà une compétence du District des Trois Frontières, prédécesseur de la CC3F. D'autres missions lui sont confiées lorsqu'un besoin particulier apparaît, quand il faut agir à une échelle plus large que la commune.

La CC3F et les communes peuvent-elles se partager les mêmes compétences ?

Une fois que les communes ont transféré l'une de leurs compétences à la CC3F, elles ne peuvent plus s'en occuper.

De la même façon, la CC3F ne peut intervenir dans un domaine qui ne lui a pas été confié par les communes.



A

Assainissement

• *Demande d'autorisation de déversement, questions d'assainissement dans le cadre d'un permis de construire...*

Service Assainissement de la CC3F

Responsable : Bruno Lusy
Immeuble Le Reflet, 9 croisée des Lys,
68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 70 22 65,
télécopie : 03 89 70 22 69
Mél. lusy.bruno@cc-3frontieres.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h
et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h 30 le
vendredi).

• *Urgence, débordement...*

Véolia Eau (Compagnie générale des
eaux)
Tél. 08 10 46 34 63, 7j/7 et 24 h/24.

D

Déchets

• *Demande ou échange de bacs, problème de ramassage, questions sur les déchets*

Service Environnement de la CC3F

Responsable : Florian Gutron
Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys,
68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 70 22 60,
Télécopie : 03 89 70 22 59
Mél. dechetsmenagers@cc-3frontieres.fr
ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h
et de 14 h à 17 h (14 h-16 h 30 le vendredi).

• *Déchetteries*

Village-Neuf, 12 rue du Rhône,
tél. 03 89 67 88 36

Ouverte aux particuliers et professionnels :
- lundi à vendredi, de 9 h à 12 h et de
14 h à 18 h

Ouverte aux particuliers uniquement :
- samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à
18 h.

Kembs, rue du Maréchal Foch,
tél. 03 89 48 48 68

Ouverte aux particuliers uniquement :
- lundi et mercredi, de 9 h à 12 h
- samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

• *Mini-déchetteries*

Ouvertes uniquement aux particuliers

Bartenheim

Accès à la déchetterie du Pays de Sierentz
uniquement pour les habitants de Barten-
heim, rue Winston-Churchill.

Ouverte les mardis, jeudis et vendredis,
de 14 h à 18 h ; le samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

Blotzheim

Avenue Drucksess (ateliers municipaux-
dépôt des pompiers). Ouverte les 1er et
3e mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hégenheim

Chemin des Prés, à côté du Centre
technique municipal. Ouverte les 1er et 3e
jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hésingue

Rue de Saint-Louis (ateliers municipaux)
Ouverte les 2e et dernier jeudis du mois,
de 13 h 30 à 17 h.

Saint-Louis

Rue du Ballon. Ouverte tous les mardis,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

• *Points d'apport volontaire*

Conteneurs verts pour les bouteilles et bocaux
en verre ; blancs pour les bouteilles et flacons
en plastique ; bleus pour les papiers et cartons
(sauf si gras ou souillés).

Liste par commune sur le site Internet de la
CC3F (rubrique « Les domaines d'interven-
tion », sous-rubrique « Environnement »).

• *Collecte en porte-à-porte*

Communes	Bac vert	Bac beige
Bartenheim - Bartenheim-la-Chaussée	Lundi Jeudi	Vendredi Mardi
Blotzheim	Lundi	Vendredi
Buschwiller	Lundi	Jeudi
Hégenheim	Jeudi	Mardi
Hésingue	Lundi	Jeudi
Huningue - individuel - collectif et hypercentre	Mardi	Jeudi Lundi et jeudi
Kembs	Jeudi	Mardi
Rosenau	Lundi	Vendredi
Saint-Louis - individuel - collectif et hypercentre - Bourgfelden individuel - Bourgfelden collectif - Neuweg	Jeudi Jeudi Mardi	Mardi Mardi et vendredi Lundi Lundi et jeudi Vendredi
Village-Neuf	Lundi	Vendredi

Merci de sortir
vos bacs sur la
voie publique
pour 6 h le
matin (5 h
en été) ou la
veille au soir.
En cas de jour
férié, le
rattrapage de
la collecte a
lieu le
mercredi
de la même
semaine.
Leur nettoyage
est à votre
charge.

D

Distribus

• *Suggestions, réclamations, renseignements d'ordre général*

Service Transports de la CC3F

Responsable : Hubert Vaxelaire,
tél. 03 89 70 93 66, Mél.
vaxelaire.hubert@cc-3frontieres.fr

• *Horaires, tarifs, achat de titres de transport, liste des points de vente :*

Métrocars SA

4 rue du Ballon – BP 156,
68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 69 73 65,
télécopie : 03 89 69 38 03

www.distribus.com

Ouvert :

- du lundi au jeudi, de 8 h 15 à 12 h et
de 14 h à 17 h 45

- le vendredi, de 8 h 15 à 12 h et
de 14 h à 17 h 15

- le samedi, de 8 h 30 à 10 h 45.

P

Pistes cyclables

Réseau de 25 km avec itinéraires nord-sud et connexion au réseau allemand par la passerelle des Trois Pays à Huningue.

Carte à télécharger sur le site Internet de la CC3F (Rubrique « Domaines d'intervention », sous-rubrique « Tourisme ») ou disponible à l'Office de Tourisme.

P

Port de plaisance de Kembs

54 emplacements à louer pour le weekend, au mois ou à l'année (bateaux de 8 à 26 m).

• Location d'emplacements

Estelle Dallmer, capitainerie du port de plaisance, tél. 03 89 74 50 74, télécopie 03 89 74 50 76

Mél. port.kembs@wanadoo.fr

Ouverte les lundi, mardi matin et vendredi toute la journée.

R

Relais assistantes maternelles

Saint-Louis

Maison de l'Enfance Marguerite

Seguin-Facchi

6 rue Vauban - Tél. 03 89 70 93 68 /

06 75 49 77 85, Mél.

seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr

Huningue

Nef de la Petite Enfance

Isabelle Lucas

43, rue du Maréchal-Joffre

Tél. 03 89 70 93 69 / 06 75 49 77 83

Mél. lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr

• Permanences

Saint-Louis : mercredi, de 14 h à 17 h, vendredi de 9 h à 12 h

Huningue : jeudi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h

En période scolaire uniquement

Mairie de Bartenheim, tél. 03 89 70 76 00
1^{er} et 3^{ème} mardi de 14 h à 16 h

Mairie de Kembs, tél. 03 89 48 37 05

2^{ème} mardi de 14 h à 16 h

4^{ème} mardi de 15 h à 17 h

Mairie de Rosenau, tél. 03 89 68 31 10

3^{ème} mardi de 14 h à 16 h.

S

Sport

• Piscine couverte

Etablissement fermé pour permettre la construction d'une nouvelle piscine ; ouverture prévue en septembre 2010.

• Centre nautique Pierre-de-Coubertin

Bassin de natation (50 m x 20 m), bassin de loisirs (1 000 m²) avec toboggan, pataugeoire (120 m²).

Contact : Christophe Jeagy

4, rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 67 11 21. Ouvert :

- en mai et juin : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 19 h30 ;

le mercredi, de 10 h à 19 h 30 ;

le samedi et dimanche, de 10 h à 20 h

- en juillet et août : du lundi au vendredi,

de 9 h à 19 h 30 ; les samedi et diman-

che, de 9 h à 20 h.

• COSEC

Salle de sport ouverte pendant l'année scolaire aux élèves en journée, aux associations en soirée.

Service des Sports de la CC3F

Responsable : Manuel Schuller

77 rue de Michelfelden,

68128 Village-Neuf

Tél. 03 89 67 72 10.

• Mur d'escalade

Dans l'enceinte du COSEC ; 250 m² aménagés pour l'escalade, 5 zones de difficulté.

Accessible aux groupes scolaires et associations.

Contact : Tél. 03 89 67 72 10.

T

Tourisme

Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis / Huningue-

Région des Trois Frontières

Maison de Haute-Alsace

81 rue Vauban, 68128 Village-Neuf

Tél. 03 89 70 04 49,

télécopie 03 89 67 30 80

Mél. info@alsace-cotesud.com

Site Internet : www.alsace-cotesud.com

Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi de

10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Fermé les jours fériés et dimanches.

Patrimoine



Notre territoire recèle bien des richesses. Vous reconnaîtrez peut-être cette Alsacienne, pleurant les victimes de la Première Guerre mondiale et de la guerre de 1870-1871.

Sculptée par Charles Geiss, elle orne un monument qui, depuis son installation dans la commune en 1923, a connu plusieurs déménagements.

De quel monument s'agit-il ?

(réponse page 15)

Communauté de Communes des Trois Frontières

Place de l'Hôtel de Ville - BP 50199

68305 Saint-Louis Cedex

Tél. 03 89 70 90 70

Télécopie : 03 89 70 90 85

Mél. direction@cc-3frontieres.fr

Site Internet : www.cc-3frontieres.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi :

de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h,

16 h 30 le vendredi.